



CONVENTION ON WETLANDS  
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES  
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES  
(Ramsar, Iran, 1971)

## Note diplomatique 2014/1

### Rapport et décisions de la 47<sup>e</sup> Réunion du Comité permanent

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971) présente ses compliments à la mission permanente de... et a l'honneur d'attirer son attention sur ce qui suit :

Le Comité permanent de la Convention sur les zones humides a tenu sa 47<sup>e</sup> Réunion à Gland, Suisse, du 24 au 28 mars 2014. Un récapitulatif des décisions prises (en français, anglais et espagnol) et un rapport de la réunion (en anglais seulement) sont disponibles sur le site web de Ramsar, à l'adresse [www.ramsar.org/sc47-final-docs](http://www.ramsar.org/sc47-final-docs).

Sur la page web se trouve aussi la liste des participants à la réunion, les déclarations d'ouverture et les exposés, parfois accompagnés d'un enregistrement audio. On peut aussi y consulter une liste de projets de résolutions à préparer, discutés par le Comité permanent durant la réunion.

Le Comité permanent a décidé, dans la Décision SC47-08 vi), **d'encourager toutes les Parties à soumettre leur Rapport national, si possible, avant le 1<sup>er</sup> août 2014**, afin que cette information puisse servir à la préparation du quatrième Plan stratégique Ramsar. Cette décision et le délai modifié reflètent le calendrier serré de la consultation concernant le nouveau Plan stratégique.

Le Secrétariat demande respectueusement aux Parties contractantes d'agir promptement à cet effet et rappelle que les Modèles de Rapport national peuvent être téléchargés en français, anglais et espagnol, à l'adresse : [www.ramsar.org/cda/fr/ramsar-documents-natl-rpts-national-reports-cop12/main/ramsar/1-31-121-592\\_4000\\_1](http://www.ramsar.org/cda/fr/ramsar-documents-natl-rpts-national-reports-cop12/main/ramsar/1-31-121-592_4000_1).

Le Comité permanent a également approuvé les dates et le lieu de réunion de la 12<sup>e</sup> Session de la Conférence des Parties contractantes (COP12) à **Punta del Este, Uruguay du 1<sup>er</sup> au 9 juin 2015**.

Enfin, le Comité permanent a décidé de tenir sa 48<sup>e</sup> Réunion **du 26 au 30 janvier 2015, à Gland**.

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides demande respectueusement que le contenu de la présente Note diplomatique soit communiqué aux autorités nationales compétentes et saisis cette occasion pour renouveler à la mission permanente de... l'assurance de sa plus haute considération.

Gland, 28 avril 2014

